

# Louvois : la douloureuse s'alourdit et son remplaçant inquiète

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes revient sur un des naufrages les plus spectaculaires de l'informatique publique ces dernières années : Louvois. Censé calculer la **solde des 180 000 militaires** (soit une masse salariale de plus de 11 Md€ à l'année), ce logiciel mis en place à partir de 2011 n'a cessé de générer des erreurs, empoisonnant la vie de plusieurs ministres de la Défense successifs. Et, selon la Cour des comptes, qui s'était déjà penchée sur le sujet et avait transmis des recommandations d'évolution en décembre 2013, la grande muette n'est pas encore sortie d'affaire. Au moins pour deux raisons. Primo, le temps qu'un remplaçant soit développé et mis en œuvre, c'est Louvois qui calcule la solde des militaires... avec des erreurs qu'il faut continuer à corriger. Ce qui coûte cher, note la Cour. Ensuite, le développement du successeur de Louvois, appelé Source Solde, pose lui aussi question, estiment les sages de la rue Cambon.

Le [rapport](#) de la Cour permet de faire la lumière sur les coûts récurrents que génèrent les mesures d'urgence visant à pallier les erreurs récurrentes du logiciel. Un aspect sur lequel la Défense avait jusqu'à présent jeté un voile pudique. Créée en octobre 2012, la cellule d'assistance téléphonique, que les militaires peuvent solliciter en cas de difficulté avec leur solde, emploie une vingtaine de personnes et a reçu en moyenne 5 000 appels ou courriels par mois au cours de 2015. Surtout, afin de fiabiliser la solde, le ministère a **sollicité 600 personnes, en plus des personnels des services de paye**, pour effectuer une partie des calculs à la main, afin de « *rectifier ou prévenir les erreurs avant la clôture de la solde* ».

## Corrections d'erreur : le tonneau des Danaïdes

Car c'est l'une des surprises du rapport de la Cour : malgré les investissements du ministère visant à corriger l'application, le volume de dysfonctionnements générés par Louvois demeure très élevé. « *Ainsi, les équipes de l'armée de terre étudient chaque mois de 19 000 à 45 000 anomalies potentielles avant la clôture de la solde et appliquent, dans l'urgence, des solutions de contournement en vue de les pallier* », écrivent les sages. Pour ces derniers, les corrections et évolutions de fonctionnalités introduites dans Louvois sont de qualité « *insuffisante* » et aboutissent même à « *générer de nouvelles anomalies* ». La Cour ajoute : « *Au 1er avril 2015, le stock des 'erreurs système' non encore résolues s'élevait encore à 1 418, soit une baisse d'à peine 23 % par rapport au pic de 2013 (1 840). Par ailleurs, une analyse plus fine de ces dysfonctionnements fait apparaître que certains d'entre eux existent depuis plusieurs années et qu'ils ne sont toujours pas corrigés.* »

Cette **incapacité à réparer Louvois** conduit à pérenniser les dispositifs d'urgence... et à faire **grimper la facture**. Dans une [audition](#) à l'Assemblée nationale en juin dernier, l'ingénieure de l'armement Caroline Gervais, en charge du pilotage de Source Solde, expliquait que « *l'effort produit pour corriger les soldes et donner satisfaction aux administrés est énorme* ».

# Bricoler avec Louvois jusqu'en 2021

Si on additionne le coût des personnels mobilisés et les dépenses en prestations auprès de sociétés privées, la Défense a ainsi laissé en chemin, pour la **seule année 2014**, plus de **47 millions d'euros** pour écopper les voies d'eau ouvertes par son calculateur fou. Sans même parler des augmentations de masse salariale

provoquées par les erreurs Louvois. Erreurs en faveur des militaires (trop-versés). Ou en leur défaveur (moins-versés), ces dernières ayant souvent été compensées via des mesures d'urgence. Au total, à la mi-novembre 2015, la Cour calcule que **l'Etat a versé 358 M€ en trop depuis 2011**, somme qui n'a été récupérée qu'à environ 50 % (171 M€). S'y ajoutent 47 M€ de soldes dues aux militaires (les moins-versés) qui devront être versées rapidement. Pour régulariser ces situations, le ministère a mis en place des campagnes de recouvrement... engendrant de nouveaux frais. « Chaque mois, le stock de dossiers à analyser est alimenté par un flux de nouveaux dossiers pour vérification de la réalité des 'trop-versés' et des 'moins-versés' », se désole le rue Cambon. Bref, Louvois a tout du tonneau des Danaïdes... que le ministère n'a pas fini de remplir : selon le schéma actuel, Louvois doit rester en service jusqu'en 2021 « afin de permettre les régularisations liées aux événements passés ».

Pour sortir de cette impasse, la Défense compte sur **Source Solde**, projet confié à Sopra – HR Access (éditeur filiale de la SSII depuis son rachat en 2013) et dont les déploiements doivent démarrer au premier trimestre 2017 (avec l'équipement de la marine). En l'état actuel des estimations, ce marché doit coûter à l'Etat environ **130 M€ sur dix ans**. Si tout va bien. Car la Cour des comptes ne fait pas mystère de ses doutes quant à la conduite de ce projet, pointant la gouvernance complexe des systèmes d'information RH au sein du ministère, ce qui handicape la préparation du successeur de Louvois, et les risques sur le calendrier de ce projet. « Le calendrier du projet figurant dans le marché ne comporte que peu de marge », observent les sages, qui notent que le succès du projet dépend notamment de la bonne coordination entre l'équipe chargée du fonctionnement de Louvois et celle de Source Solde. Or, comme le relève plus loin la Cour, Source Solde est un projet informatique des « plus complexes par ses spécificités et le nombre de personnels concernés ».

Tableau n° 3 : coûts générés par les dysfonctionnements de Louvois (en M€)

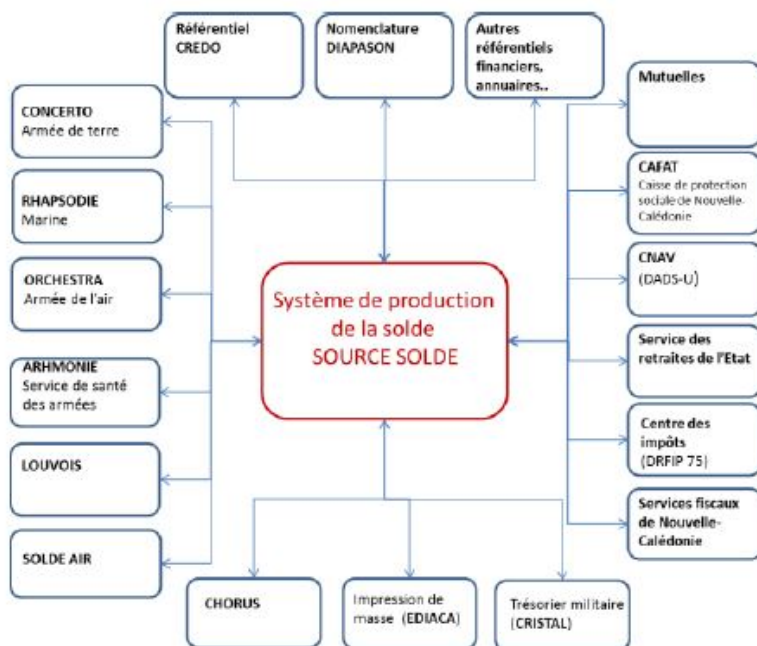
	2013	2014
<b>Assistance extérieure</b>	<b>7,3</b>	<b>19,8</b>
services informatiques (MOA et MOE)	2,9	4,3
centre expert RH (Nancy)	4,4	15,5
<b>Renforts en personnel</b>	<b>14,6</b>	<b>17,7</b>
services informatiques (MOA et MOE)	2,0	3,0
centre expert RH (Nancy)	12,6	14,6

Source : Cour des comptes

## Spécifications : le ministère à la peine

Le rapport parle ainsi de difficultés majeures rencontrées dans le projet, susceptibles faire déraiper le calendrier et de peser sur les budgets. Ces difficultés sont en réalité bien connues et expliquent déjà, pour partie, l'échec de Louvois : **complexité des règles de gestion** (170 au total), interfaces avec les SIRH des différentes armées (comme le montre le schéma ci-contre), amélioration de la qualité des données permettant de calculer les soldes. « *Tout au long du premier semestre 2015, le ministère a peiné à élaborer les documents de spécifications fonctionnelles relatifs au droit indemnitaire et à les fournir au prestataire, alors que ces travaux étaient indispensables* », écrit ainsi la Cour des comptes.

Schéma n° 2 : *Source Solde* dans son environnement informatique



Source : Cour des comptes d'après données du ministère de la défense

Rappelons que, suite à l'échec de Louvois, la Défense a décidé de conduire le projet Source Solde comme un programme d'armement, sous le pilotage d'une ingénieure de l'armement, Caroline Gervais. Lors de son audition à la commission de la Défense de l'Assemblée Nationale, cette dernière avait tenté de balayer les doutes des députés quant au remplaçant de Louvois. « *Les armées ont été très pénalisées par Louvois et en sont restées traumatisées, ce qui les a rendues très vigilantes* », avait-elle assuré, notant que les armées s'étaient impliquées fortement au sein de l'équipe en charge du programme Source Solde. Dans sa réponse à la Cour des comptes, le ministère réitère ces garanties assurant que les constats dressés par les sages font déjà l'objet de mesures correctives et que « *le jalon majeur que constitue l'entrée de la marine dans le système Source Solde, en 2017, n'est pas remis en cause* ».

#### A lire aussi :

[Louvois : le ministère de la Défense choisit Sopra et HR Access](#)

[Louvois : le ministère de la Défense continue à écoper](#)

[Henri Verdier, Dinsic : « 8 ou 9 ans pour un grand projet, c'est trop »](#)

**Crédit photo : isaxar / Shutterstock.com**